

don, 10 grammes. On forme de ce mélange une pâte avec un peu d'eau et on l'applique comme celui de Martius. Les *dépilatoires* de Colley, de Delcroix, de Fleuck, ne sont que des modifications du ruma et ont pour base la chaux et l'orpiment.

L'usage des *dépilatoires* n'est pas sans offrir quelques dangers, à cause de leurs propriétés caustiques, aussi a-t-il été en grande partie abandonné. Celui de Martius seul est parfois employé par quelques femmes, chez lesquelles les poils du visage se développent d'une manière trop prononcée au gré de leur coquetterie. Il résulte d'expériences entreprises par M. Dorvault, le savant directeur de la pharmacie centrale de France (1867), que les analogues des cheveux, anatomiquement parlant, savoir : ongles, crin, bourre de bouff, corne, plume, feux de la tête, sont détruits, comme les cheveux, par le sulfhydrate calcique sulfuré. Assurément les propriétés de ce composé binaire lui vaudront des applications industrielles.

DÉPILÉ, ÉE (dé-pi-lé) part. passé du v. Dépiller. Dégarni de poils, de cheveux : *Tête, crâne dépilés. Quel est cet homme au front dépilé ?* (Cormen).

DÉPILEMENT s. m. (dé-pi-le-man — rad. *dépiller*). Min. V. *nié*.

DÉPIER v. a. ou tr. (dé-pi-é — lat. *dépilare*; formé de *de* et *pius*, polir). Enlever ou détruire les cheveux, les poils de : *Une femme qui a de la barbe est réduite à se faire dépier*.

Se *dépier* v. pr. Perdre ses poils ou ses cheveux. *Il Arracher ou détruire ses poils.*

DÉPIER v. a. ou tr. (dé-pi-é — du préf. *dé*, et de *pier*). Min. Faire le dépiage, abattre les piliers ou les poteaux réservés dans une couche exploitée et qu'on veut épouser pour l'abandonner.

DÉPIGLAGE s. m. (dé-pai-gla-je — rad. *dépinger*). Techn. Action de dépinger : Le *dépilage d'une toile*.

DÉPINGÉ, ÉE (dé-pai-gié) part. passé du v. Dépinger. *Toile dépingée*.

DÉPINGER v. a. ou tr. (dé-pai-gé — du préf. *dé*, et de *pinger*). Techn. Enlever les épaves qui tiennent une toile tendue par les bords : *Dépinger une toile*.

Se *dépinger* v. p. Etre dépingé.

DÉPIOTER v. a. ou tr. (dé-pio-té — du préf. *dé*, et de *piot*, pour peup). Pop. Ecorcher, enlever la peau de : *Est-ce que tu veux me dépioter ?* *Il On écrit mieux DÉPIOTER.*

DÉPIÉ, ÉE (dé-pi-é) part. passé du v. Dépier. *Etre dépier dans la bagarre*.

DÉPIPER v. a. ou tr. (dé-pi-pé — du préf. *dé*, et de *pipe*). Fam. Oter la pipe de la bouche à : *Mon lieutenant, s'il m'ont bien donné des coups de couteau, mais ils ne m'ont pas dépiper* (Barthé).

DÉPIQUAGE s. m. (dé-pi-ka-je — rad. *dépiquer*). Agric. Opération par laquelle on fait sortir le grain de l'épi, en faisant fouler les gerbes par des animaux, ou les pressant sous des rouleaux : *Dans le Gard, on se sert, pour séparer le grain de la paille, de la méthode du dépiquage* (Ab. Hugo). *Il On dit aussi DÉPIQUAISIN.*

— Encycl. La pratique du *dépilage* est très-ancienne; on la retrouve chez tous les peuples de l'antiquité, et elle est conservée jusqu'à nos jours dans certaines localités, notamment en France, où elle est remplacée presque toujours le bétail proprement dit. Le *dépilage* consiste à séparer le grain de la paille en faisant piétiner les épis par des mules, des chevaux, des ânes ou même par des bœufs. On commence par disposer en plein air une place dont le sol est fort et soigneusement battu. Après la récolte, on y dispose des gerbes droites, après en avoir coupé les liens, de manière à former des cercles où la paille occupe la partie supérieure, tandis que les épis reposent directement sur le sol. Un ouvrier, placé au centre du cercle et armé d'un fouet, tient l'extrémité des cordes auxquelles les animaux sont attachés deux à deux. On a soin de choisir des animaux légers, qui, traités mieux et pressant moins la paille, font sortir par contre-coup le grain de la balle; le cheval et surtout la mule sont bien préférables au bœuf et à l'âne, ou à la chèvre. Suivant l'importance de l'opération, on emploie deux, trois et même quatre couples d'animaux, auxquels on bande les yeux afin qu'ils ne soient pas éblouis. On les fait marcher de front, en décrivant des cercles concentriques et tournant constamment dans le même sens. Des travailleurs, disposés en dehors du cercle, rejettent avec des fourches sous les pieds des animaux les épis qui ne sont pas suffisamment battus. Cette opération doit se faire par une journée belle et chaude, afin que la paille laisse mieux échapper le grain. Le *dépilage*, du reste, ne peut avoir lieu que dans les pays chauds, où le grain adhère peu aux balles. C'est un mode expéditif et économique, qui permet, en n'occupant que peu de bras, de rentrer en quelques jours une récolte considérable; mais il présente aussi de grands inconvénients : il est toujours fort incomplet, surtout lorsque le blé n'est pas parfaitement mûr, ou que le temps est pluvieux; de plus, la paille, bryée, salie par les déjections, de-

vient impropre à la nourriture des bestiaux et aux autres usages. Enfin, comme le *dépilage* se fait toujours en plein air, s'il survient des pluies, et surtout des pluies d'orage, on perd, quelques précautions qu'on prenne, beaucoup de blé et de paille. Rôzier s'est assuré, par des expériences comparatives, qu'il y avait toujours, même dans les circonstances les plus favorables, une notable économie à battre au fléau.

Depuis quelques années, on a commencé à remplacer, pour le *dépilage*, le piétinement des animaux par l'action d'un rouleau percé de deux cônes tronqués, ou mieux d'un seul cheval peuvent déposer en trois heures de travail, par un temps sec et chaud, de 20 à 30 quintaux de blé. La perte de grain est presque la moitié moindre, et l'augmentation de la valeur de la paille est considérable. Quant à la manière dont les gerbes doivent être disposées sur l'aire, les opinions sont partagées : les uns préfèrent le cercle, les autres l'hélice. Ce procédé, dont on peut faire usage dans les pays chauds, est moins avantageux pour les pays froids et humides, où le grain tient fortement à la balle. Au reste, le *dépilage*, de quelque manière qu'on l'opère, est un procédé primitif, imparfait, et qui doit disparaître peu à peu par suite de l'emploi toujours croissant des machines à vapeur.

DÉPIQUÉ, ÉE (dé-pi-ké) part. passé du v. Dépiquer. Econ. rur. Soumis au dépiquage : *Blé dépiqué*.

— Techn. Dont on a défilé les piqûres : *Couverture dépiquée*.

DÉPIQUER v. a. ou tr. (dé-pi-ké — du préf. *dé*, et de *épier*). Agric. Opérer le dépiquage de : *Dépiquer du froment, du seigle*.

Se *dépiquer* v. pr. Etre dépiqué : *Les céréales se dépiquent encore dans les départements du midi de la France*.

DÉPIQUER v. a. ou tr. (dé-pi-ké — du préf. *dé*, et de *piquer*). Défaire les piqûres de : *Dépiquer une robe, une courte-painie*.

— Fig. Faire qu'on ne soit plus piqué, fâché, de mauvaise humeur : *Ce compliment, cette flatterie l'a dépiqué. Le gain de ce procès l'a un peu dépiqué de toutes ses pertes* (Acad.) *Il Peu usité.*

— Désaffectionner, détacher : *Si quelque jour, pour vous bien dépiquer De la guenon qui fit votre conquête, Si vous offrait une personne honnête ?* (Voltaire).

— Ce sens a vieilli.

Se *dépiquer* v. pr. Etre dépiqué, dégrainé de ses piqûres, en parlant d'une étoffe : *Ces étoffes doivent se dépiquer avec précaution*.

— Fig. Se détacher, revenir de sa mauvaise humeur : *Il commence à se dépiquer. J'ai été si fatigué des désagréments qui déshonorent les lettres, que, pour me dépiquer, je me suis avisé de faire ce que la canaille appelle une grande fortune* (Volt.) *Il Ce sens a vieilli.*

DÉPIQUER, EUSE s. (dé-pi-keur, eu-ze — rad. *dépiquer*). Agric. Personne ou animal employé au dépiquage des grains : *Un bon dépiqueur. Cette mule est une bonne dépiqueuse*.

— Adjectif. *Ouvriers dépiqueurs. Dans certains cantons, le propriétaire des champs dépiqueurs reçoit le vingtième du grain, ou seize litres pour chaque cheval* (L. Vivien).

DÉPISTÉ, ÉE (dé-pi-sté) part. passé du v. Dépister. Vener. Dont on a découvert la piste : *Renard dépiaté. Qui a perdu la piste : Je suis ici comme un chien dépiaté; il ne faut reprendre le vent* (Vict).

— Fam. Découvrir : *Puisque nous sommes dépiétés, messieurs, dit la baronne, je vous propose de faire halte ici* (X. de Gondrecourt).

DÉPISTER v. a. ou tr. (dé-pi-sté — du préf. *dé*, et de *pister*). Chass. Découvrir, suivre la piste de : *Dépister un lièvre. On m'invita à une partie de chasse qui devait avoir lieu le lendemain pour dépister un carcajou* (Chateaub.) *Il Faire perdre la piste, la trace : Le renard venait de traverser un étang, afin de dépister les chiens* (E. Sue).

— Fig. Découvrir dans sa retraite : *Dépister des voleurs. Dépister un débauché. Mon Dieu, s'ils vous dépistent, vous n'êtes pas dans de beaux draps* (Dumas-Hinard). *Il Dévoyer, mettre en défaut : Il était parvenu, après des peines infinies, à dépister les gens de police mis à sa recherche* (E. Sue). *Je revenais d'un voyage de quelques jours, entrepris pour dépister mes créanciers* (E. Sue).

DÉPIT s. m. (dé-pi — du lat. *despectus*, mépris). Chagrin mêlé d'impatience, et même d'un peu de colère : *Léger dépit. Violent dépit. Avoir du dépit. Concevoir, ressentir du dépit. Concentrer, faire éclater son dépit. Faire une chose de dépit ou par dépit. Un simple dépit est souvent toute la raison qui nous arrache au monde* (Mass.) *Le dépit doit céder au plaisir de se reconquérir* (Mol.) *De toutes les passions, le dépit est la plus petite* (Ste-Beuve).

— Doit-on croire un éveu que le dépit fait faire ?

— *Quinault.*

La supposition d'Ascagne, son mariage secret moins croyable encore, enfin tout ce qui complique les données de cette comédie.

La scène charmante de dépit entre les deux amants, l'idée si comique de celle de Gros-René et de Marinette appartiennent en propre à Molière. On lui a contesté cette propriété; Riccoboni et Caillava prétendent qu'elle est empruntée à un canevas italien intitulé : *Gli Sedgii amorosi* (Les *Dépits amoureux*). Voltaire n'est pas complètement de cet avis : il se borne à dire que l'idée de ce tableau charmant est empruntée à l'ode d'Horace : *Donce gratuloram tibi...* Allons plus loin, et disons, sans chercher midi à quatorze heures, que ce dialogue appartient à notre immoral comédie. Eh, parbleu ! ces scènes de petite vengeance que cause le dépit dans les brouilleries de deux amoureux se retrouvent partout, en Laponie comme au Japon; il y en a de tout temps, dans tous les ménages, aussi bien dans la lutte du sauvage que dans les ruelles des précieuses et les boudoirs de nos marquises. Molière y a mis son cachet inimitable, et c'est ici surtout qu'il vole son homme, à la condition de le tuer.

Donnons donc cette scène en entier. Lucile et Eraste viennent de se raccommoder après une brouille, et Lucile lui dit galamment en lui présentant le bras : *Ramez-moi chez nous*. Marinette, suivante de Lucile, et Gros-René, valet d'Eraste, restent seuls en scène. Marinette et Gros-René, qui s'étaient brouillés à l'unisson, ne comprennent rien à ce rapprochement, et ils se livrent alors au dialogue suivant, dans lequel Marinette prend naturellement le rôle de sa maîtresse, et Gros-René celui de son maître.

— *Syn. Dépit, colère, courroux, etc. V. COLLÈRE.*

Dépit amoureux (18), comédie de Molière, représentée d'abord à Montpellier en 1654, ensuite à Paris sur le théâtre du Petit-Bourbon, en 1658. Le sujet de cette comédie est invraisemblable. Deux jeunes gens, Eraste et Valère, courtisent la fille d'Albert, dont le cœur penche vers le premier. Les rivaux se rencontrent, et chacun se flatte d'être le préféré. Eraste montre un billet fort tendre; Valère lui rit au nez. Eraste est encore tout abasourdi de cette raillerie, lorsqu'il arrive Mascarille, le valet de son rival, qui lui explique : depuis trois jours, Lucile et Valère sont unis par un mariage secret. Dans sa fureur, Eraste charge Marinette, la servante de Lucile, d'annoncer à sa troupeuse maîtresse que tout est rompu entre eux. Gros-René, le valet d'Eraste, se brouille également avec Marinette. Mais voici bien une autre fête : Lucile dément ce mariage à son père, à Eraste et à Valère lui-même. Ce dernier est pourtant bien certain d'être marié, puisqu'il a passé deux nuits avec sa femme. Sans suivre cet imbroglio dans tous ses détails, nous passerons au dénouement qui explique tout. Le père de Lucile, dévot et héritier qui, s'il perdait son fils, devrait retourner à Polyore, le père de Valère. Tandis qu'il voyageait, son fils Ascagne se fit et sa femme, à son insu, a substitué sa fille au défunt. Cette dernière, sous des habits d'homme, passe pour le frère de Lucile; mais, en changeant de vêtements, elle n'a pas perdu ses penchans pour son sexe, et de son côté, c'est en changeant de vêtements, elle n'a pas perdu son caractère pour Valère. C'est elle qui s'est unie secrètement à Valère, qui se croit l'époux de Lucile. Par la force des événements, le pseudo-garçon est obligé de révéler la vérité à Polyore et à Albert. Eraste, qui aime Lucile, et qui aime Valère, ne sort pas de sa famille, les pères tombent promptement d'accord. Valère se console vite de sa mésaventure en se trouvant l'époux d'une femme charmante, et abandonne volontiers son rival Eraste la main de Lucile. Gros-René et Marinette continuent à suivre l'exemple de leurs maîtres et se marient. Tout le monde est content, sauf Mascarille, qui ne peut se marier faute de femme, mais qui en prend bravement son parti, en se promettant que Marinette ne sera pas une épouse des plus revêches aux galans.

Deux scènes originales, celle de la brouillerie des deux amants et celle du valet avec son maître, offrent une situation de cœur tout-à-fait vraie, toujours jeune, et l'écoulement de cette première peinture n'a été surpassé ni par Molière lui-même, ni par d'autres. Lucile, l'héroïne, commence la galerie de ces filles de Molière, aussi sages que belles, sincères et bien élevées, dont les suivantes ont le propre vif et délié. Il arrive cependant à Lucile de donner un soufflet à un valet effronté.

« Le *Dépit amoureux*, dit M. Sainte-Beuve, à travers l'in vraisemblance et le convenu banal des déguisements et des reconnaissances, offre dans la scène de Lucile et d'Eraste une situation de cœur éternellement renouvelée, éternellement jeune, depuis le dialogue d'Horace et de Lydie, situation que Molière a reprise lui-même dans le *Tartuffe* et dans le *Bourgeois gentilhomme*, avec bonheur toujours, mais sans surpasser l'excellent de cette première peinture; celui qui savait le plus fustiger et railler se montrait en même temps celui qui sait comment on aime. »

Le sujet du *Dépit amoureux* est emprunté à l'*Intérêt* de Nicolo Secchi; mais l'ordre, l'arrangement et le dialogue diffèrent complètement dans les deux pièces. L'auteur italien a fourni à Molière le fond du sujet, le roman invraisemblable de la naissance et de

la supposition d'Ascagne, son mariage secret moins croyable encore, enfin tout ce qui complique les données de cette comédie.

La scène charmante de dépit entre les deux amants, l'idée si comique de celle de Gros-René et de Marinette appartiennent en propre à Molière. On lui a contesté cette propriété; Riccoboni et Caillava prétendent qu'elle est empruntée à un canevas italien intitulé : *Gli Sedgii amorosi* (Les *Dépits amoureux*). Voltaire n'est pas complètement de cet avis : il se borne à dire que l'idée de ce tableau charmant est empruntée à l'ode d'Horace : *Donce gratuloram tibi...* Allons plus loin, et disons, sans chercher midi à quatorze heures, que ce dialogue appartient à notre immoral comédie. Eh, parbleu ! ces scènes de petite vengeance que cause le dépit dans les brouilleries de deux amoureux se retrouvent partout, en Laponie comme au Japon; il y en a de tout temps, dans tous les ménages, aussi bien dans la lutte du sauvage que dans les ruelles des précieuses et les boudoirs de nos marquises. Molière y a mis son cachet inimitable, et c'est ici surtout qu'il vole son homme, à la condition de le tuer.

Donnons donc cette scène en entier. Lucile et Eraste viennent de se raccommoder après une brouille, et Lucile lui dit galamment en lui présentant le bras : *Ramez-moi chez nous*. Marinette, suivante de Lucile, et Gros-René, valet d'Eraste, restent seuls en scène. Marinette et Gros-René, qui s'étaient brouillés à l'unisson, ne comprennent rien à ce rapprochement, et ils se livrent alors au dialogue suivant, dans lequel Marinette prend naturellement le rôle de sa maîtresse, et Gros-René celui de son maître.

— *Syn. Dépit, colère, courroux, etc. V. COLLÈRE.*

Dépit amoureux (18), comédie de Molière, représentée d'abord à Montpellier en 1654, ensuite à Paris sur le théâtre du Petit-Bourbon, en 1658. Le sujet de cette comédie est invraisemblable. Deux jeunes gens, Eraste et Valère, courtisent la fille d'Albert, dont le cœur penche vers le premier. Les rivaux se rencontrent, et chacun se flatte d'être le préféré. Eraste montre un billet fort tendre; Valère lui rit au nez. Eraste est encore tout abasourdi de cette raillerie, lorsqu'il arrive Mascarille, le valet de son rival, qui lui explique : depuis trois jours, Lucile et Valère sont unis par un mariage secret. Dans sa fureur, Eraste charge Marinette, la servante de Lucile, d'annoncer à sa troupeuse maîtresse que tout est rompu entre eux. Gros-René, le valet d'Eraste, se brouille également avec Marinette. Mais voici bien une autre fête : Lucile dément ce mariage à son père, à Eraste et à Valère lui-même. Ce dernier est pourtant bien certain d'être marié, puisqu'il a passé deux nuits avec sa femme. Sans suivre cet imbroglio dans tous ses détails, nous passerons au dénouement qui explique tout. Le père de Lucile, dévot et héritier qui, s'il perdait son fils, devrait retourner à Polyore, le père de Valère. Tandis qu'il voyageait, son fils Ascagne se fit et sa femme, à son insu, a substitué sa fille au défunt. Cette dernière, sous des habits d'homme, passe pour le frère de Lucile; mais, en changeant de vêtements, elle n'a pas perdu ses penchans pour son sexe, et de son côté, c'est en changeant de vêtements, elle n'a pas perdu son caractère pour Valère. C'est elle qui s'est unie secrètement à Valère, qui se croit l'époux de Lucile. Par la force des événements, le pseudo-garçon est obligé de révéler la vérité à Polyore et à Albert. Eraste, qui aime Lucile, et qui aime Valère, ne sort pas de sa famille, les pères tombent promptement d'accord. Valère se console vite de sa mésaventure en se trouvant l'époux d'une femme charmante, et abandonne volontiers son rival Eraste la main de Lucile. Gros-René et Marinette continuent à suivre l'exemple de leurs maîtres et se marient. Tout le monde est content, sauf Mascarille, qui ne peut se marier faute de femme, mais qui en prend bravement son parti, en se promettant que Marinette ne sera pas une épouse des plus revêches aux galans.

Deux scènes originales, celle de la brouillerie des deux amants et celle du valet avec son maître, offrent une situation de cœur tout-à-fait vraie, toujours jeune, et l'écoulement de cette première peinture n'a été surpassé ni par Molière lui-même, ni par d'autres. Lucile, l'héroïne, commence la galerie de ces filles de Molière, aussi sages que belles, sincères et bien élevées, dont les suivantes ont le propre vif et délié. Il arrive cependant à Lucile de donner un soufflet à un valet effronté.

« Le *Dépit amoureux*, dit M. Sainte-Beuve, à travers l'in vraisemblance et le convenu banal des déguisements et des reconnaissances, offre dans la scène de Lucile et d'Eraste une situation de cœur éternellement renouvelée, éternellement jeune, depuis le dialogue d'Horace et de Lydie, situation que Molière a reprise lui-même dans le *Tartuffe* et dans le *Bourgeois gentilhomme*, avec bonheur toujours, mais sans surpasser l'excellent de cette première peinture; celui qui savait le plus fustiger et railler se montrait en même temps celui qui sait comment on aime. »

Le sujet du *Dépit amoureux* est emprunté à l'*Intérêt* de Nicolo Secchi; mais l'ordre, l'arrangement et le dialogue diffèrent complètement dans les deux pièces. L'auteur italien a fourni à Molière le fond du sujet, le roman invraisemblable de la naissance et de

la supposition d'Ascagne, son mariage secret moins croyable encore, enfin tout ce qui complique les données de cette comédie.

La scène charmante de dépit entre les deux amants, l'idée si comique de celle de Gros-René et de Marinette appartiennent en propre à Molière. On lui a contesté cette propriété; Riccoboni et Caillava prétendent qu'elle est empruntée à un canevas italien intitulé : *Gli Sedgii amorosi* (Les *Dépits amoureux*). Voltaire n'est pas complètement de cet avis : il se borne à dire que l'idée de ce tableau charmant est empruntée à l'ode d'Horace : *Donce gratuloram tibi...* Allons plus loin, et disons, sans chercher midi à quatorze heures, que ce dialogue appartient à notre immoral comédie. Eh, parbleu ! ces scènes de petite vengeance que cause le dépit dans les brouilleries de deux amoureux se retrouvent partout, en Laponie comme au Japon; il y en a de tout temps, dans tous les ménages, aussi bien dans la lutte du sauvage que dans les ruelles des précieuses et les boudoirs de nos marquises. Molière y a mis son cachet inimitable, et c'est ici surtout qu'il vole son homme, à la condition de le tuer.

Donnons donc cette scène en entier. Lucile et Eraste viennent de se raccommoder après une brouille, et Lucile lui dit galamment en lui présentant le bras : *Ramez-moi chez nous*. Marinette, suivante de Lucile, et Gros-René, valet d'Eraste, restent seuls en scène. Marinette et Gros-René, qui s'étaient brouillés à l'unisson, ne comprennent rien à ce rapprochement, et ils se livrent alors au dialogue suivant, dans lequel Marinette prend naturellement le rôle de sa maîtresse, et Gros-René celui de son maître.

— *Syn. Dépit, colère, courroux, etc. V. COLLÈRE.*

Dépit amoureux (18), comédie de Molière, représentée d'abord à Montpellier en 1654, ensuite à Paris sur le théâtre du Petit-Bourbon, en 1658. Le sujet de cette comédie est invraisemblable. Deux jeunes gens, Eraste et Valère, courtisent la fille d'Albert, dont le cœur penche vers le premier. Les rivaux se rencontrent, et chacun se flatte d'être le préféré. Eraste montre un billet fort tendre; Valère lui rit au nez. Eraste est encore tout abasourdi de cette raillerie, lorsqu'il arrive Mascarille, le valet de son rival, qui lui explique : depuis trois jours, Lucile et Valère sont unis par un mariage secret. Dans sa fureur, Eraste charge Marinette, la servante de Lucile, d'annoncer à sa troupeuse maîtresse que tout est rompu entre eux. Gros-René, le valet d'Eraste, se brouille également avec Marinette. Mais voici bien une autre fête : Lucile dément ce mariage à son père, à Eraste et à Valère lui-même. Ce dernier est pourtant bien certain d'être marié, puisqu'il a passé deux nuits avec sa femme. Sans suivre cet imbroglio dans tous ses détails, nous passerons au dénouement qui explique tout. Le père de Lucile, dévot et héritier qui, s'il perdait son fils, devrait retourner à Polyore, le père de Valère. Tandis qu'il voyageait, son fils Ascagne se fit et sa femme, à son insu, a substitué sa fille au défunt. Cette dernière, sous des habits d'homme, passe pour le frère de Lucile; mais, en changeant de vêtements, elle n'a pas perdu ses penchans pour son sexe, et de son côté, c'est en changeant de vêtements, elle n'a pas perdu son caractère pour Valère. C'est elle qui s'est unie secrètement à Valère, qui se croit l'époux de Lucile. Par la force des événements, le pseudo-garçon est obligé de révéler la vérité à Polyore et à Albert. Eraste, qui aime Lucile, et qui aime Valère, ne sort pas de sa famille, les pères tombent promptement d'accord. Valère se console vite de sa mésaventure en se trouvant l'époux d'une femme charmante, et abandonne volontiers son rival Eraste la main de Lucile. Gros-René et Marinette continuent à suivre l'exemple de leurs maîtres et se marient. Tout le monde est content, sauf Mascarille, qui ne peut se marier faute de femme, mais qui en prend bravement son parti, en se promettant que Marinette ne sera pas une épouse des plus revêches aux galans.

Deux scènes originales, celle de la brouillerie des deux amants et celle du valet avec son maître, offrent une situation de cœur tout-à-fait vraie, toujours jeune, et l'écoulement de cette première peinture n'a été surpassé ni par Molière lui-même, ni par d'autres. Lucile, l'héroïne, commence la galerie de ces filles de Molière, aussi sages que belles, sincères et bien élevées, dont les suivantes ont le propre vif et délié. Il arrive cependant à Lucile de donner un soufflet à un valet effronté.

« Le *Dépit amoureux*, dit M. Sainte-Beuve, à travers l'in vraisemblance et le convenu banal des déguisements et des reconnaissances, offre dans la scène de Lucile et d'Eraste une situation de cœur éternellement renouvelée, éternellement jeune, depuis le dialogue d'Horace et de Lydie, situation que Molière a reprise lui-même dans le *Tartuffe* et dans le *Bourgeois gentilhomme*, avec bonheur toujours, mais sans surpasser l'excellent de cette première peinture; celui qui savait le plus fustiger et railler se montrait en même temps celui qui sait comment on aime. »

Le sujet du *Dépit amoureux* est emprunté à l'*Intérêt* de Nicolo Secchi; mais l'ordre, l'arrangement et le dialogue diffèrent complètement dans les deux pièces. L'auteur italien a fourni à Molière le fond du sujet, le roman invraisemblable de la naissance et de

la supposition d'Ascagne, son mariage secret moins croyable encore, enfin tout ce qui complique les données de cette comédie.

La scène charmante de dépit entre les deux amants, l'idée si comique de celle de Gros-René et de Marinette appartiennent en propre à Molière. On lui a contesté cette propriété; Riccoboni et Caillava prétendent qu'elle est empruntée à un canevas italien intitulé : *Gli Sedgii amorosi* (Les *Dépits amoureux*). Voltaire n'est pas complètement de cet avis : il se borne à dire que l'idée de ce tableau charmant est empruntée à l'ode d'Horace : *Donce gratuloram tibi...* Allons plus loin, et disons, sans chercher midi à quatorze heures, que ce dialogue appartient à notre immoral comédie. Eh, parbleu ! ces scènes de petite vengeance que cause le dépit dans les brouilleries de deux amoureux se retrouvent partout, en Laponie comme au Japon; il y en a de tout temps, dans tous les ménages, aussi bien dans la lutte du sauvage que dans les ruelles des précieuses et les boudoirs de nos marquises. Molière y a mis son cachet inimitable, et c'est ici surtout qu'il vole son homme, à la condition de le tuer.

Donnons donc cette scène en entier. Lucile et Eraste viennent de se raccommoder après une brouille, et Lucile lui dit galamment en lui présentant le bras : *Ramez-moi chez nous*. Marinette, suivante de Lucile, et Gros-René, valet d'Eraste, restent seuls en scène. Marinette et Gros-René, qui s'étaient brouillés à l'unisson, ne comprennent rien à ce rapprochement, et ils se livrent alors au dialogue suivant, dans lequel Marinette prend naturellement le rôle de sa maîtresse, et Gros-René celui de son maître.

— *Syn. Dépit, colère, courroux, etc. V. COLLÈRE.*

Dépit amoureux (18), comédie de Molière, représentée d'abord à Montpellier en 1654, ensuite à Paris sur le théâtre du Petit-Bourbon, en 1658. Le sujet de cette comédie est invraisemblable. Deux jeunes gens, Eraste et Valère, courtisent la fille d'Albert, dont le cœur penche vers le premier. Les rivaux se rencontrent, et chacun se flatte d'être le préféré. Eraste montre un billet fort tendre; Valère lui rit au nez. Eraste est encore tout abasourdi de cette raillerie, lorsqu'il arrive Mascarille, le valet de son rival, qui lui explique : depuis trois jours, Lucile et Valère sont unis par un mariage secret. Dans sa fureur, Eraste charge Marinette, la servante de Lucile, d'annoncer à sa troupeuse maîtresse que tout est rompu entre eux. Gros-René, le valet d'Eraste, se brouille également avec Marinette. Mais voici bien une autre fête : Lucile dément ce mariage à son père, à Eraste et à Valère lui-même. Ce dernier est pourtant bien certain d'être marié, puisqu'il a passé deux nuits avec sa femme. Sans suivre cet imbroglio dans tous ses détails, nous passerons au dénouement qui explique tout. Le père de Lucile, dévot et héritier qui, s'il perdait son fils, devrait retourner à Polyore, le père de Valère. Tandis qu'il voyageait, son fils Ascagne se fit et sa femme, à son insu, a substitué sa fille au défunt. Cette dernière, sous des habits d'homme, passe pour le frère de Lucile; mais, en changeant de vêtements, elle n'a pas perdu ses penchans pour son sexe, et de son côté, c'est en changeant de vêtements, elle n'a pas perdu son caractère pour Valère. C'est elle qui s'est unie secrètement à Valère, qui se croit l'époux de Lucile. Par la force des événements, le pseudo-garçon est obligé de révéler la vérité à Polyore et à Albert. Eraste, qui aime Lucile, et qui aime Valère, ne sort pas de sa famille, les pères tombent promptement d'accord. Valère se console vite de sa mésaventure en se trouvant l'époux d'une femme charmante, et abandonne volontiers son rival Eraste la main de Lucile. Gros-René et Marinette continuent à suivre l'exemple de leurs maîtres et se marient. Tout le monde est content, sauf Mascarille, qui ne peut se marier faute de femme, mais qui en prend bravement son parti, en se promettant que Marinette ne sera pas une épouse des plus revêches aux galans.

Deux scènes originales, celle de la brouillerie des deux amants et celle du valet avec son maître, offrent une situation de cœur tout-à-fait vraie, toujours jeune, et l'écoulement de cette première peinture n'a été surpassé ni par Molière lui-même, ni par d'autres. Lucile, l'héroïne, commence la galerie de ces filles de Molière, aussi sages que belles, sincères et bien élevées, dont les suivantes ont le propre vif et délié. Il arrive cependant à Lucile de donner un soufflet à un valet effronté.

« Le *Dépit amoureux*, dit M. Sainte-Beuve, à travers l'in vraisemblance et le convenu banal des déguisements et des reconnaissances, offre dans la scène de Lucile et d'Eraste une situation de cœur éternellement renouvelée, éternellement jeune, depuis le dialogue d'Horace et de Lydie, situation que Molière a reprise lui-même dans le *Tartuffe* et dans le *Bourgeois gentilhomme*, avec bonheur toujours, mais sans surpasser l'excellent de cette première peinture; celui qui savait le plus fustiger et railler se montrait en même temps celui qui sait comment on aime. »

Le sujet du *Dépit amoureux* est emprunté à l'*Intérêt* de Nicolo Secchi; mais l'ordre, l'arrangement et le dialogue diffèrent complètement dans les deux pièces. L'auteur italien a fourni à Molière le fond du sujet, le roman invraisemblable de la naissance et de

la supposition d'Ascagne, son mariage secret moins croyable encore, enfin tout ce qui complique les données de cette comédie.

La scène charmante de dépit entre les deux amants, l'idée si comique de celle de Gros-René et de Marinette appartiennent en propre à Molière. On lui a contesté cette propriété; Riccoboni et Caillava prétendent qu'elle est empruntée à un canevas italien intitulé : *Gli Sedgii amorosi* (Les *Dépits amoureux*). Voltaire n'est pas complètement de cet avis : il se borne à dire que l'idée de ce tableau charmant est empruntée à l'ode d'Horace : *Donce gratuloram tibi...* Allons plus loin, et disons, sans chercher midi à quatorze heures, que ce dialogue appartient à notre immoral comédie. Eh, parbleu ! ces scènes de petite vengeance que cause le dépit dans les brouilleries de deux amoureux se retrouvent partout, en Laponie comme au Japon; il y en a de tout temps, dans tous les ménages, aussi bien dans la lutte du sauvage que dans les ruelles des précieuses et les boudoirs de nos marquises. Molière y a mis son cachet inimitable, et c'est ici surtout qu'il vole son homme, à la condition de le tuer.

Donnons donc cette scène en entier. Lucile et Eraste viennent de se raccommoder après une brouille, et Lucile lui dit galamment en lui présentant le bras : *Ramez-moi chez nous*. Marinette, suivante de Lucile, et Gros-René, valet d'Eraste, restent seuls en scène. Marinette et Gros-René, qui s'étaient brouillés à l'unisson, ne comprennent rien à ce rapprochement, et ils se livrent alors au dialogue suivant, dans lequel Marinette prend naturellement le rôle de sa maîtresse, et Gros-René celui de son maître.

— *Syn. Dépit, colère, courroux, etc. V. COLLÈRE.*

Dépit amoureux (18), comédie de Molière, représentée d'abord à Montpellier en

louchez sont MALPLAISANTS; un caractère har- queux est DÉPLAISANT.

— Antonymes. Agréable, attrayant, char- mant, engageant, plaisant, racontant. DÉPLAISIR s. m. (de plè-zir — du préf. privat. dé, et de plaisir). Sentiment pénible, contrariété, chagrin: Un DÉPLAISIR sensible. Un amer DÉPLAISIR. Un grand, un vif DÉPLAISIR. Couser un DÉPLAISIR, des DÉPLAISIRS à quelqu'un. Éprouver, recevoir un DÉPLAISIR. S'il part, c'est à mon grand DÉPLAISIR. (Acad.) La mémoire d'un bonheur passé ne fait qu'aug- menter le DÉPLAISIR de l'avoir perdu. (Pasc.) Les souvenirs historiques entrent pour beau- coup dans le plaisir et le DÉPLAISIR du voya- geur. (Chateaub.)

Qui croirait qu'une dame aussi jeune que vous Bût eu le déplaisir de perdre son époux? BOUASSULT.

— Épithètes. Cruel, mortel, affreux, long, éternel, pénible, douloureux, cuisant, secret, caché, déguisé, dissimulé, faible, léger, pas- sager, adouci, calme, accru, doublé, aug- menté, aigu.

— Syn. Déplaisir, mécontentement. Le dé- plaisir peut venir des choses ou des person- nes; le mécontentement vient toujours des personnes. Le déplaisir causé par des per- sonnes est un sentiment pénible, rien de plus. Le mécontentement suppose ordinairement une espérance frustrée: on croyait avoir le droit d'attendre une autre conduite, et l'on a de justes raisons pour n'être pas content.

Antonymes. Aise, contentement, joie, ju- bilation, plaisir, ravissement, satisfaction.

DÉPLANCHÉ, ÉE (dé-plan-ché) part. passé du v. Déplancher: Echafaudage DÉPLANCHÉ.

DÉPLANCHER v. a. ou tr. (dé-plan-ché — du préf. privat. dé, et de planche). Constr. Oter, enlever les planches de: DÉPLANCHER un grenier, un hangar.

Se déplancher v. pr. Etre déplanché, dé- pouillé de ses planches: Cette cloison se DÉ- PLANCHE, il faut la réparer.

DÉPLANCHES ou DESPLANCHÉS (Jean), poète français, né à Nouaillé, dans le Poitou, vers le milieu du XVII^e siècle. Il appartenait à une famille noble, dont le héritier des sei- gneuries de Chastellier et de la Bastonnerie. « Après s'être livré à tous les amusements que le monde et quelques talents peuvent pro- duire, dit Drexel du Radier dans sa Biogré- phique historique et critique du Poitou, Dé- planches entra dans l'état ecclésiastique, de- vint prieur de Comblé et sous-chantre de Sainte-Radegonde, » Marguerite, Catherine, Isabelle et Francine s'étaient partagés son cœur et ses vœux légitimes; Marguerite eut la fleur des uns et de l'autre; Isabelle ne fut pas si bien partagée; Catherine le fut encore plus mal, car Déplanches lui paya son tribut en assez mauvaises monnaies: des acrostiches, quelques madrigaux assez maigres, une chan- son et trois sonnets furent son lot. Francine trouva la veine du poète presque à sec. Il était donc temps que Déplanches quittât la poésie et les femmes: pour l'une et pour les autres, il devenait insuffisant. Ainsi fit-il. Une fois revêtu de l'habit ecclésiastique, il n'employa plus ses talents qu'à traiter des sujets graves et pieux, fidèle à la devise qu'il s'était choisie: Mortale haud opto. Il mit en vers les psaumes de David; mais ses quatrains, suivant Colletet, « ne valent pas mieux que les vers de Bernier de la Brouse, neveu de Déplanches, qui ne valent rien. » Cette appréciation, qui n'est point flatteuse, parait encoire à Drexel du Radier trop indulgente. « C'est leur faire grâce, dit-il, que de s'exprimer avec ce ménagement. »

— Histoire. Job et plusieurs autres livres de la Bible avaient été traduits également en vers français par Déplanches, mais on n'a trouvé chez lui, après sa mort, que des frag- ments de ces ouvrages, trop imparfaits pour être publiés. Un jour que Déplanches se trouvait à Saint- Alvére, chez la vicomtesse de Saint-Amand, la conversation tomba sur les femmes; tout le monde fut d'accord sur les mérites et les précieuses qualités de ce sexe; mais Déplan- ches renchérit par-dessus tout; il surprit la société par l'exces et l'agrandement de ses éloges, et surtout par cette conclusion inat- tendue: « Je pourrais dire des femmes mille fois plus de mal que je n'en ai dit de bien. » Mis au défi, il accepta et envoya bientôt après à Mme de Saint-Amand 131 stances dans les- quelles il avait rassemblé toutes les injures débitées contre les femmes depuis l'origine des sociétés. Il intitula ce poème le Misogyne ou la Haine des femmes. Mme de Saint- Amand, dit l'abbé Goujet (Bibliothèque fran- coise, t. XIV), recut cette pièce comme un hommage que la politesse du poète lui fai- sait; elle le fit inviter à venir la voir et lui envoya en même temps un bandoulier doré et un cheval gascon. Le poète alla ramble- vous et fut bien accueilli. On loua les stances, mais à condition que l'auteur ferait la contre- partie en composant un Phyllogye. Le poète promit, fit 50 stances en l'honneur des da- mes, et reçut de la vicomtesse, en quittant Villanfranche, un poignard doré et une rose de diamant. On ne permit, à ce propos, cette remarque, que le Misogyne contient 131 stances, tandis que la palinodie ou le Phyllogye n'en a que 50; ne serait-ce point là une nouvelle malice de Déplanches, vou- lant plaire d'un côté à Mme de Saint-Amand,

et montrer cependant combien le dernier sot imposé était stérile? Qui qu'il en soit, nous n'avons pas le Phyllogye; le poète nous a appris lui-même qu'il le jeta au feu. Ses autres ouvrages ont été recueillis et publiés après sa mort par son neveu, Joachim Der- rier de la Brouse, sous le titre de: Recueil des œuvres poétiques de Déplanches (Poitiers, 1611, in-12); ce sont, outre ceux que nous avons déjà cités, des sonnets sur des sujets religieux; des paraphrases des psaumes; V, L, LXII, CVII, CXXVII; un carême pour le jour de Noël; Diverses épitaphes et tombeaux; l'édi- teur a négligé de nous donner des renseigne- ments sur la vie de son oncle, et l'on ignore même l'époque de sa mort; on sait seulement qu'elle arriva avant 1611 ou dans le commen- cement de cette année.

DÉPLANÉ, ÉE (dé-pla-né) part. passé du v. Déplaner. Mis hors de son plan, dans le langage de Fourrier: Phobé, état mortel, et faisant fonction d'appui aromal proïsoire, sera DÉPLANÉ, désarée, — ex area ejecta, — et ira se dissoudre en cote caute. (Fourrier, ar- ch.)

DÉPLANTER v. a. ou tr. (dé-pla-né — du lat. déplanare). Aplanir, unir, s. Vieux mot. — Dans le langage de Fourrier, Retirer, faire sortir de son plan: DÉPLANTER un astr.

DÉ PLANO loc. adv. (dé-pla-no — du lat. de, de; planus, plan, uni). Aisément, sans difficulté, comme on marche sur un endroit plat et uni.

— Jurispr. De suite, sans jugement.

DÉPLANTAGE s. m. (dé-plan-ta-je — rad. déplanter). Action de déplanter. On dit plus ordinairement DÉPLANTATION.

DÉPLANCHÉ, ÉE (dé-plan-ché) part. passé du v. Déplancher: Echafaudage DÉPLANCHÉ.

DÉPLANCHER v. a. ou tr. (dé-plan-ché — du préf. privat. dé, et de planche). Constr. Oter, enlever les planches de: DÉPLANCHER un grenier, un hangar.

Se déplancher v. pr. Etre déplanché, dé- pouillé de ses planches: Cette cloison se DÉ- PLANCHE, il faut la réparer.

DÉPLANCHES ou DESPLANCHÉS (Jean), poète français, né à Nouaillé, dans le Poitou, vers le milieu du XVII^e siècle. Il appartenait à une famille noble, dont le héritier des sei- gneuries de Chastellier et de la Bastonnerie. « Après s'être livré à tous les amusements que le monde et quelques talents peuvent pro- duire, dit Drexel du Radier dans sa Biogré- phique historique et critique du Poitou, Dé- planches entra dans l'état ecclésiastique, de- vint prieur de Comblé et sous-chantre de Sainte-Radegonde, » Marguerite, Catherine, Isabelle et Francine s'étaient partagés son cœur et ses vœux légitimes; Marguerite eut la fleur des uns et de l'autre; Isabelle ne fut pas si bien partagée; Catherine le fut encore plus mal, car Déplanches lui paya son tribut en assez mauvaises monnaies: des acrostiches, quelques madrigaux assez maigres, une chan- son et trois sonnets furent son lot. Francine trouva la veine du poète presque à sec. Il était donc temps que Déplanches quittât la poésie et les femmes: pour l'une et pour les autres, il devenait insuffisant. Ainsi fit-il. Une fois revêtu de l'habit ecclésiastique, il n'employa plus ses talents qu'à traiter des sujets graves et pieux, fidèle à la devise qu'il s'était choisie: Mortale haud opto. Il mit en vers les psaumes de David; mais ses quatrains, suivant Colletet, « ne valent pas mieux que les vers de Bernier de la Brouse, neveu de Déplanches, qui ne valent rien. » Cette appréciation, qui n'est point flatteuse, parait encoire à Drexel du Radier trop indulgente. « C'est leur faire grâce, dit-il, que de s'exprimer avec ce ménagement. »

— Histoire. Job et plusieurs autres livres de la Bible avaient été traduits également en vers français par Déplanches, mais on n'a trouvé chez lui, après sa mort, que des frag- ments de ces ouvrages, trop imparfaits pour être publiés. Un jour que Déplanches se trouvait à Saint- Alvére, chez la vicomtesse de Saint-Amand, la conversation tomba sur les mérites et les précieuses qualités de ce sexe; mais Déplan- ches renchérit par-dessus tout; il surprit la société par l'exces et l'agrandement de ses éloges, et surtout par cette conclusion inat- tendue: « Je pourrais dire des femmes mille fois plus de mal que je n'en ai dit de bien. » Mis au défi, il accepta et envoya bientôt après à Mme de Saint-Amand 131 stances dans les- quelles il avait rassemblé toutes les injures débitées contre les femmes depuis l'origine des sociétés. Il intitula ce poème le Misogyne ou la Haine des femmes. Mme de Saint- Amand, dit l'abbé Goujet (Bibliothèque fran- coise, t. XIV), recut cette pièce comme un hommage que la politesse du poète lui fai- sait; elle le fit inviter à venir la voir et lui envoya en même temps un bandoulier doré et un cheval gascon. Le poète alla ramble- vous et fut bien accueilli. On loua les stances, mais à condition que l'auteur ferait la contre- partie en composant un Phyllogye. Le poète promit, fit 50 stances en l'honneur des da- mes, et reçut de la vicomtesse, en quittant Villanfranche, un poignard doré et une rose de diamant. On ne permit, à ce propos, cette remarque, que le Misogyne contient 131 stances, tandis que la palinodie ou le Phyllogye n'en a que 50; ne serait-ce point là une nouvelle malice de Déplanches, vou- lant plaire d'un côté à Mme de Saint-Amand,

et montrer cependant combien le dernier sot imposé était stérile? Qui qu'il en soit, nous n'avons pas le Phyllogye; le poète nous a appris lui-même qu'il le jeta au feu. Ses autres ouvrages ont été recueillis et publiés après sa mort par son neveu, Joachim Der- rier de la Brouse, sous le titre de: Recueil des œuvres poétiques de Déplanches (Poitiers, 1611, in-12); ce sont, outre ceux que nous avons déjà cités, des sonnets sur des sujets religieux; des paraphrases des psaumes; V, L, LXII, CVII, CXXVII; un carême pour le jour de Noël; Diverses épitaphes et tombeaux; l'édi- teur a négligé de nous donner des renseigne- ments sur la vie de son oncle, et l'on ignore même l'époque de sa mort; on sait seulement qu'elle arriva avant 1611 ou dans le commen- cement de cette année.

DÉPLANÉ, ÉE (dé-pla-né) part. passé du v. Déplaner. Mis hors de son plan, dans le langage de Fourrier: Phobé, état mortel, et faisant fonction d'appui aromal proïsoire, sera DÉPLANÉ, désarée, — ex area ejecta, — et ira se dissoudre en cote caute. (Fourrier, ar- ch.)

DÉPLANTER v. a. ou tr. (dé-pla-né — du lat. déplanare). Aplanir, unir, s. Vieux mot. — Dans le langage de Fourrier, Retirer, faire sortir de son plan: DÉPLANTER un astr.

DÉ PLANO loc. adv. (dé-pla-no — du lat. de, de; planus, plan, uni). Aisément, sans difficulté, comme on marche sur un endroit plat et uni.

— Jurispr. De suite, sans jugement.

DÉPLANTAGE s. m. (dé-plan-ta-je — rad. déplanter). Action de déplanter. On dit plus ordinairement DÉPLANTATION.

DÉPLANCHÉ, ÉE (dé-plan-ché) part. passé du v. Déplancher: Echafaudage DÉPLANCHÉ.

DÉPLANCHER v. a. ou tr. (dé-plan-ché — du préf. privat. dé, et de planche). Constr. Oter, enlever les planches de: DÉPLANCHER un grenier, un hangar.

Se déplancher v. pr. Etre déplanché, dé- pouillé de ses planches: Cette cloison se DÉ- PLANCHE, il faut la réparer.

DÉPLANCHES ou DESPLANCHÉS (Jean), poète français, né à Nouaillé, dans le Poitou, vers le milieu du XVII^e siècle. Il appartenait à une famille noble, dont le héritier des sei- gneuries de Chastellier et de la Bastonnerie. « Après s'être livré à tous les amusements que le monde et quelques talents peuvent pro- duire, dit Drexel du Radier dans sa Biogré- phique historique et critique du Poitou, Dé- planches entra dans l'état ecclésiastique, de- vint prieur de Comblé et sous-chantre de Sainte-Radegonde, » Marguerite, Catherine, Isabelle et Francine s'étaient partagés son cœur et ses vœux légitimes; Marguerite eut la fleur des uns et de l'autre; Isabelle ne fut pas si bien partagée; Catherine le fut encore plus mal, car Déplanches lui paya son tribut en assez mauvaises monnaies: des acrostiches, quelques madrigaux assez maigres, une chan- son et trois sonnets furent son lot. Francine trouva la veine du poète presque à sec. Il était donc temps que Déplanches quittât la poésie et les femmes: pour l'une et pour les autres, il devenait insuffisant. Ainsi fit-il. Une fois revêtu de l'habit ecclésiastique, il n'employa plus ses talents qu'à traiter des sujets graves et pieux, fidèle à la devise qu'il s'était choisie: Mortale haud opto. Il mit en vers les psaumes de David; mais ses quatrains, suivant Colletet, « ne valent pas mieux que les vers de Bernier de la Brouse, neveu de Déplanches, qui ne valent rien. » Cette appréciation, qui n'est point flatteuse, parait encoire à Drexel du Radier trop indulgente. « C'est leur faire grâce, dit-il, que de s'exprimer avec ce ménagement. »

— Histoire. Job et plusieurs autres livres de la Bible avaient été traduits également en vers français par Déplanches, mais on n'a trouvé chez lui, après sa mort, que des frag- ments de ces ouvrages, trop imparfaits pour être publiés. Un jour que Déplanches se trouvait à Saint- Alvére, chez la vicomtesse de Saint-Amand, la conversation tomba sur les mérites et les précieuses qualités de ce sexe; mais Déplan- ches renchérit par-dessus tout; il surprit la société par l'exces et l'agrandement de ses éloges, et surtout par cette conclusion inat- tendue: « Je pourrais dire des femmes mille fois plus de mal que je n'en ai dit de bien. » Mis au défi, il accepta et envoya bientôt après à Mme de Saint-Amand 131 stances dans les- quelles il avait rassemblé toutes les injures débitées contre les femmes depuis l'origine des sociétés. Il intitula ce poème le Misogyne ou la Haine des femmes. Mme de Saint- Amand, dit l'abbé Goujet (Bibliothèque fran- coise, t. XIV), recut cette pièce comme un hommage que la politesse du poète lui fai- sait; elle le fit inviter à venir la voir et lui envoya en même temps un bandoulier doré et un cheval gascon. Le poète alla ramble- vous et fut bien accueilli. On loua les stances, mais à condition que l'auteur ferait la contre- partie en composant un Phyllogye. Le poète promit, fit 50 stances en l'honneur des da- mes, et reçut de la vicomtesse, en quittant Villanfranche, un poignard doré et une rose de diamant. On ne permit, à ce propos, cette remarque, que le Misogyne contient 131 stances, tandis que la palinodie ou le Phyllogye n'en a que 50; ne serait-ce point là une nouvelle malice de Déplanches, vou- lant plaire d'un côté à Mme de Saint-Amand,

et montrer cependant combien le dernier sot imposé était stérile? Qui qu'il en soit, nous n'avons pas le Phyllogye; le poète nous a appris lui-même qu'il le jeta au feu. Ses autres ouvrages ont été recueillis et publiés après sa mort par son neveu, Joachim Der- rier de la Brouse, sous le titre de: Recueil des œuvres poétiques de Déplanches (Poitiers, 1611, in-12); ce sont, outre ceux que nous avons déjà cités, des sonnets sur des sujets religieux; des paraphrases des psaumes; V, L, LXII, CVII, CXXVII; un carême pour le jour de Noël; Diverses épitaphes et tombeaux; l'édi- teur a négligé de nous donner des renseigne- ments sur la vie de son oncle, et l'on ignore même l'époque de sa mort; on sait seulement qu'elle arriva avant 1611 ou dans le commen- cement de cette année.

DÉPLANÉ, ÉE (dé-pla-né) part. passé du v. Déplaner. Mis hors de son plan, dans le langage de Fourrier: Phobé, état mortel, et faisant fonction d'appui aromal proïsoire, sera DÉPLANÉ, désarée, — ex area ejecta, — et ira se dissoudre en cote caute. (Fourrier, ar- ch.)

DÉPLANTER v. a. ou tr. (dé-pla-né — du lat. déplanare). Aplanir, unir, s. Vieux mot. — Dans le langage de Fourrier, Retirer, faire sortir de son plan: DÉPLANTER un astr.

DÉ PLANO loc. adv. (dé-pla-no — du lat. de, de; planus, plan, uni). Aisément, sans difficulté, comme on marche sur un endroit plat et uni.

— Jurispr. De suite, sans jugement.

DÉPLANTAGE s. m. (dé-plan-ta-je — rad. déplanter). Action de déplanter. On dit plus ordinairement DÉPLANTATION.

DÉPLANCHÉ, ÉE (dé-plan-ché) part. passé du v. Déplancher: Echafaudage DÉPLANCHÉ.

DÉPLANCHER v. a. ou tr. (dé-plan-ché — du préf. privat. dé, et de planche). Constr. Oter, enlever les planches de: DÉPLANCHER un grenier, un hangar.

des plantes. « Enlever, arracher les arbres, les plantés de: DÉPLANTER un jardin, un bos- quet. — Absol. : On ne doit guère DÉPLANTER que lorsque la circulation de la sève est suspendue. — Mar. Déplanter une ancre, L'arracher du fond de la mer pour la faire mordre ail- leurs. — Se déplanter v. pr. Etre déplanté: En gé- néral les arbres se DÉPLANTENT et se plantent en hiver. — Antonymes. Planter, replanter.

DÉPLANTEUR s. m. (dé-plan-teur — rad. déplanter). Celui qui dé plante des arbres. ■ Peu usité.

DÉPLANTOIR s. m. (dé-plan-toir — rad. déplanter). Agric. Outil servant à lever les plantes délicates pour les transporter ail- leurs: Les DÉPLANTOIRS, qu'on appelle aussi transplantoirs, sont d'un usage peu fréquent, parce qu'on n'en comprend pas assez les avan- tages: il y en a de simples et de composés. (Fouquier, Instrum. qui sert à l'arrachage des betteraves dans le département de H- sère, et dont le fer simple un fer de lance, avec cette différence qu'il s'élargit de chaque côté de la douille, de manière que l'ouvrier puisse y appliquer le pied comme sur un fer de bêche.

DÉPLÂTRAGE s. m. (dé-plâ-tra-je — rad. déplâtrer). Action de déplâtrer, d'ôter le plâ- tre: Le DÉPLÂTRAGE d'un plafond.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

DÉPLÂTRER v. a. ou tr. (dé-plâ-tré — du lat. déplâtrare). Démâquer, démasquer, démaquage: Son hy- pocrite, sa fourberie est DÉPLÂTRÉE. ■ Peu usité.

DÉPLÂTRÉ, ÉE (dé-plâ-tré) part. passé du v. Déplâtrer. Dont on a enlevé le plâtre: Un mur DÉPLÂTRÉ.

veloppe en ordre de bataille une troupe qui était en colonnes.

— Encycl. Le mot déplaçage n'est usité en tactique que depuis le règne de Frédéric II; aussi chercherait-on en vain cette expression dans les auteurs antérieurs à cette époque. Parlant de là, quelques écrivains militaires ont cru que la pratique du déplaçage était inconnue aux anciens; mais rien n'est moins démontré. Les Grecs et surtout les Romains étaient au moins aussi habiles que nous dans l'art des évolutions, et si nous ne commissions pas au juste jusqu'où pouvait aller leur science, c'est que leurs livres qui y avaient trait ne nous sont parvenus que mutilés.

Le déplaçage, qui est une évolution d'in- fanterie, fut abandonné pendant la période chevaleresque du moyen âge; les modernes l'ont repris. Les déplaçages des anciens, dans lesquels on a voulu voir de simples dé- doublements, étaient les éléments de la for- mation et de la dislocation de l'emblou on tête de porc. Longtemps avant Frédéric II, Charles XII ayant quelque connaissance des dé- ploiments modernes; il profita de l'expérience faite dans les guerres de 1741 et 1745, par des officiers français, qui, de leur propre initiative, avaient appliqué le mécanisme des dépla- cements appelé alors ordre en tirons. Les vic- toires de Frédéric II ayant solidement établi sa réputation comme général, on reconnut bientôt qu'en dehors des méthodes prussien- nes il n'y avait point de bonne évolution. Aussi toutes les idées se tournèrent-elles vers l'imitation de cette façon de combattre.

Déjà, en 1755, un officier de cavalerie, nommé Girard, dans un ouvrage de tactique, entreprit le public militaire de la méthode des déplaçages et du jalonnement. En 1762, M. de Bonneville donna des notions claires et satisfaisantes. Tout le monde fut excité à un haut point de sensibilité jusqu'à arracher des plaintes et des cris. C'est à tort que l'on a dit que Girard, écrivain militaire de talent, prouva qu'elle était indispensable, et une instruction, en date du 1^{er} mai 1769, en ordonna l'introduction dans les armées françaises. Cette instruction est le premier monument où l'on ait employé d'une manière officielle le mot déplaçage.

Le déplaçage est un changement d'ordre, qui est devenu l'une des principales évolu- tions de la tactique militaire. Dans les dé- ploiments, ce que le profond perd, le front le gagne. La troupe qui s'exécute élan- cément, mais s'allonge. Ainsi, avant un dé- ploiment, le plan de la troupe figure un front étroit; après le déplaçage, elle présente un front large, mais qui n'a plus que trois rangs de profondeur. Le déplaçage est donc une manière savante de passer du front en co- lonne à l'ordre en bataille. Les avantages de cette méthode consistent dans la rapidité de l'évolution, dans le doute où elle laisse l'en- nemi sur la véritable direction que va pren- dre la ligne de bataille, car il est difficile d'une connaissance positive qu'après l'évolu- tion achevée. La méthode de déplaçage adoptée en France a été un perfectionnement de celle qui était usitée en Prusse. En 1831, on essaya de la perfectionner encore; mais la nouvelle méthode ne réussit pas. L'inven- tion de ne pouvoir être exécutée qu'à la condition que le soldat tournât un instant le dos à l'ennemi. De nos jours, presque tous les déplaçages s'exécutent au pas de course.

On distingue, dans l'art militaire, plusieurs sortes de déplaçages. Les déplaçages sont d'abord, d'après leur destination, soit mouvement continu, sorte de déplaçage de bataillon. 2^o Le déplaçage à repos, autre déplaçage de courtes haltes, qui ont lieu lorsque l'ennemi est à portée de fusil, et que l'on veut changer d'aspect; sa précision est telle que son exécution présente d'un peu lent, mais l'en- nemi n'aurait pas le temps de faire un pas de plus.

— Absol. Etaler des marchandises: Les marchands forains n'AVAIENT pas encore DÉ- PLÂTRÉ.

Se déplier v. pr. Etre déplié: Cette nappe, cette serviette s'EST DÉPLIÉE.

La lune se balance au bord de l'horizon: Ses rayons affaiblis dorment sur le gazou. Et le voile des nuits sur les monts se dépie. LAMARTINE.

— Fig. Se dérouler, s'ouvrir, se laisser pé- nétrer: L'histoire secrète de notre cœur se DÉ- PLIERA tout entière à nos yeux. (Mass.) Cette âme candide s'est DÉPLIÉE. (Balz.)

— Antonymes. Plier, replier.

DÉPLISSAGE s. m. (dé-pli-sa-je — rad. dé- plisser). Action de déplisser, de défaire les plis.

DÉPLISSÉ, ÉE (dé-pli-sé) part. passé du v. Déplisser: Robe DÉPLISSÉE. Chemise toute DÉPLISSÉE.

DÉPLISSER v. a. ou tr. (dé-pli-sé — du préf. privat. dé, et de plisser). Défaire les plis de: DÉPLISSER une robe. DÉPLISSER une chemise, une collerette. Ce n'est qu'assez avant de Teau, et si DÉPLISSÉ en séchant. LAMARTINE.

— Fig. Se dérouler, s'ouvrir, se laisser pé- nétrer: L'histoire secrète de notre cœur se DÉ- PLIERA tout entière à nos yeux. (Mass.) Cette âme candide s'est DÉPLIÉE. (Balz.)

— Antonymes. Plier, replier.

DÉPLISSAGE s. m. (dé-pli-sa-je — rad. dé- plisser). Action de déplisser, de défaire les plis.